

Campagne Budgétaire 2025 pour les ESSMS

Instruction DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2025/66 du 27 mai 2025

*Votre santé
notre ambition*



BILAN CB 2024 - PA



5,3M€ de CNR

Création de 30 places en ESA (600k€)

Création de 4 CRT (2M€)

Pérennisation de 6 PASA de nuit (1M€)

BILAN CB 2024 - PH



14,3M€ de CNR

Extension de 87 places en SESSAD (900k€)

**Création de 6 places de MAS complexe (UR
TSA) (1,3M€)**

Extension de 20 places de DITEP (350k€)

**Financement d'un dispositif Appui à la
parentalité des PH (150k€)**

Création de 25 places de SAMSAH (412k€)

Création d'une UEMA (280k€)



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTRUCTION N° DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2025/66 du 27 mai 2025 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées pour l'exercice 2025

Progression des DRL 2025



PH

31 déc. 2024	30 mai 2025
215 398 935,00€	223 906 570,00€

+ 3,79%

PA

31 déc. 2024	30 mai 2025
67 196 089,00€	77 397 208,00€

+ 12,8%

Reconduction et actualisation des DRL 2025



Taux global

+1,36% en moyenne sur le secteur médico-social



Secteur PA

+1,74% (+2,35% EHPAD et +0,82% pour les AJ, HT, ficomp, SSIAD)



Secteur PH

+0,93% arrêté au national mais modulé au niveau régional (cf tableau ci-après)

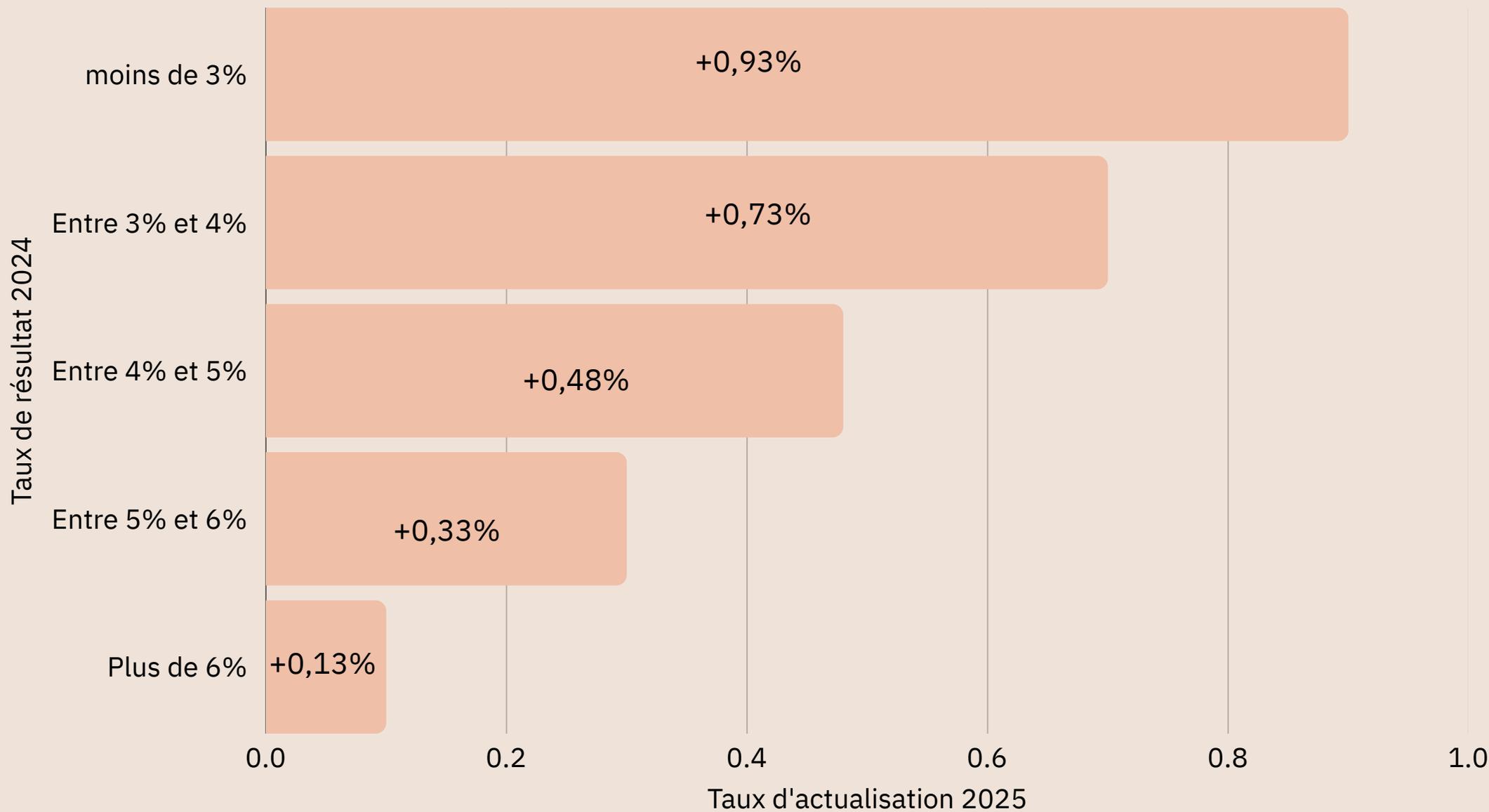


SOIT

+2M€ sur le secteur PH
+1,07M€ sur le secteur PA



● Modulation du taux d'actualisation 2025 - Secteur PH



Mesures nouvelles pour le secteur PA (1/2)



Fusion sections soin/dépendance en EHPAD

+4,6M€ pour 6 mois

Amélioration du taux d'encadrement en EHPAD, de leur médicalisation et de l'amélioration de la qualité des soins

+1M€ de passage en TG

+145K€ de temps de médecin coordonateurs

Compensation CNRACL

+200K€ pour hausse cotisations FPH et FPT

HTSH et CRT

+480k€ pour le 6e CRT du territoire

+ 1M€ en HTSH

Poursuite en parallèle de la réforme budgétaire des SSIAD avec une convergence globale de +618K€

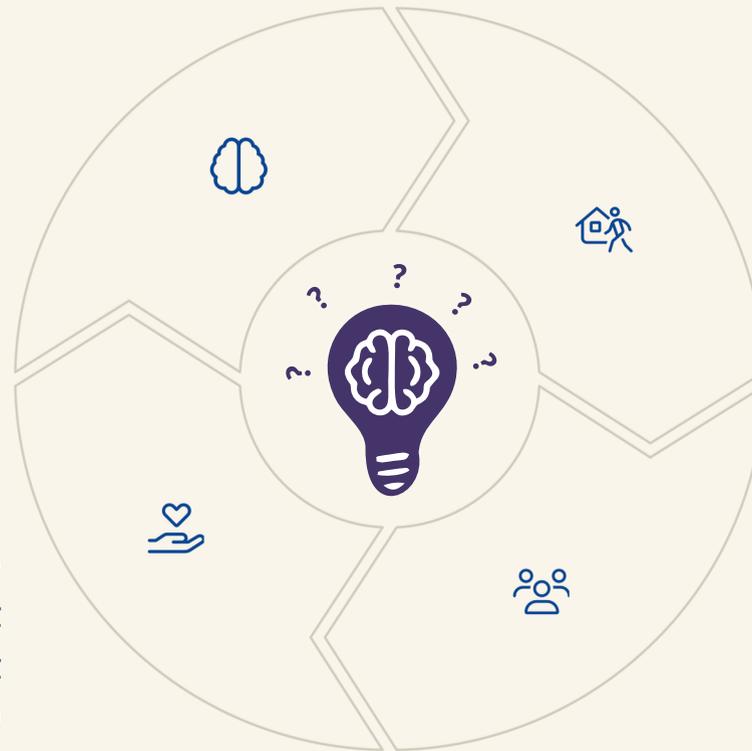


Fin du gel de la convergence négative des dotations dès cette année (importance du remplissage de SIDOBA)

Préfiguration de la Stratégie maladies neurodégénératives (MN PA 2/2)

PASA
+233K€ expérimentations
supplémentaires en PASA de nuit

Répit aidants
+950K€ pour le renforcement
des PFR et les modalités de répit
(itinérantes ou innovantes)



SAD/SSIAD
+72K€ de présence en
psychologue

ESA
+180K€ pour la poursuite de
leur développement

Mesures nouvelles pour le secteur PH - Poursuite du déploiement du plan 50 000 solutions (1/2)



Pôles d'appui à la solarisation

+3,8M€ pour 28 PAS sur le territoire à la rentrée 2025



Déploiement du service public de repérage précoce

Rencontre des acteurs du repérage précoce pour évaluation des besoins territoriaux d'ici S2 de 2025



Communication Alternative Améliorée

+233K€ ppur le financement d'une mission régionale d'expertise et d'information (AAC programmé au S2 de 2025)

Mesures nouvelles pour le secteur PH - Poursuite du déploiement du plan 50 000 solutions (2/2)



IME 365 jours

Pérennisation des projets IME 365 jours en expérimentation et validés par l'ARS (environ 3M€).



Plateforme de répit PH

Déploiement d'une Plateforme de Répit Nord Est interassociative à destination des aidants pour adultes et enfants en situation de handicap au S2



Déploiement d'une UEMA

+280K€ pour le déploiement d'une UEMA dans le sud/sud/ouest du territoire)

Focus crédits non reconductibles 2025

Secteur PA

Continuité des actions du plan anti-chute

Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse

Projets en faveur de l'hygiène bucco-dentaire

Aide à l'investissement

Dynamique QVCT

Gratification des stagiaires

Secteur PH

Projets "Amendements Creton"

Projets IME 365 j avec activité >6 mois

Projets SAS ESAT

Situations complexes

Formations reconnues par les RBPP

Poursuite de financement de projets anciens financés en CNR

(autisme et sport, centre ressource TSAF, PRH...)

Prévention et accès à la santé des PH

Aide à l'investissement

DATE LIMITE LE 15/07/25

MODALITES DE DEMANDES DE CNR



- Bilan des CNR antérieurs **obligatoire** pour octroi de nouveaux CNR
- Adresse unique pour vos projets : **ars-reunion-aress@ars.sante.fr**
- Transmission des projets sur documents joints au ROB CNR

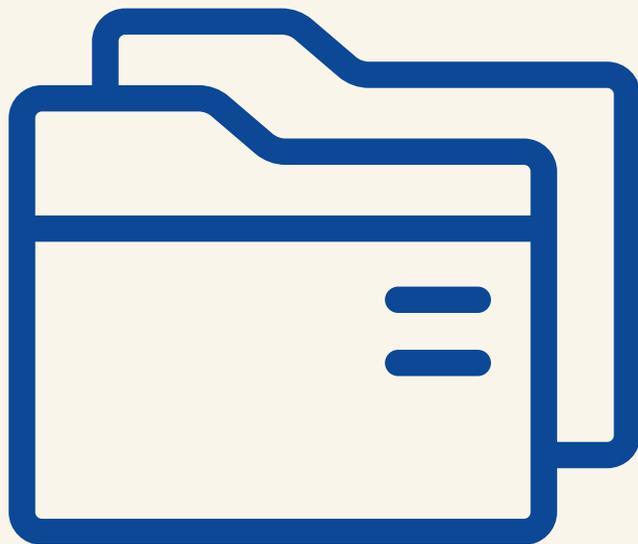
FONDS DE SOUTIEN EHPADS EN DIFFICULTES 2025



- **494 205€** de CNR délégués à l'ARS La Réunion pour 2025 et complément éventuels par les CNR régionaux si arbitrage favorable en fin d'exercice
- Poursuite de la commission départementale des ESSMS en difficultés en 2025 pour arbitrage
- Critères énoncés à l'annexe 2 de l'instruction de campagne 2025 avec une attention particulière sur :
Les ESMS dont les projets d'établissement permettent de répondre à un besoin sur le territoire et dont la viabilité à du modèle économique est continue à l'issue de l'aide ponctuelle



Echanges



DIVERS

- Suites de la concertation territoriale du 5 juin 2025
- Point sur la transmission des EPRD/ERRD

Suites de la concertation territoriale portant sur les listes d'attentes en EAM ET MAS (1/2)



Des annonces concrètes



Mise en place d'une Task Force en EAM et MAS



Permettre de prendre contact et d'évaluer les besoins des personnes en listes d'attente.



Renforcer les ESMS en ETP de travailleur sociaux- **Demande de CNR à formuler**



60 personnes rencontrées par an et par ESMS



Pour une durée d'un an suivi d'un bilan pour évaluer en évaluer la pertinence- Reconduction possible



Pilotage du projet confié à la Communauté 360 -Mise en place COPIL et COTECH
(participation obligatoire des TS)

Suites de la concertation territoriale portant sur les listes d'attentes en EAM ET MAS (2/2)



Des annonces concrètes



Soutenir la transformation de l'offre bâtementaire et architecturale



Permettre de prendre contact et d'évaluer les besoins des personnes en listes d'attente.



Renforcer les ESMS en ETP de travailleur sociaux- **Demande de CNR à formuler**



60 personnes rencontrées par an et par ESMS



Pour une durée d'un an suivi d'un bilan pour évaluer en évaluer la pertinence- Reconduction possible



Pilotage du projet confié à la Communauté 360 -Mise en place COPIL et COTECH
(participation obligatoire des TS)

EPRD 2025

Date limite de transmission **30/06/2025**

Remplissage du **rapport EPRD** annexé au présent ROB

Importance du remplissage des outils budgétaires et financiers et de leur fiabilité pour l'évaluation des moyens à déléguer (annexes activité, résultats, PGFP, PPI...)



EXTRAIT RAPPORT EPRD 2025

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Automatiser Aide

Commentaires Partager

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Styles

ERRD 2024 - EPRD 2025

14C15

1 2 4 5 6 7 8 9 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27




EPRD 2025

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

GESTIONNAIRE

FINESSE EJ

ETAT D'AVANCEMENT DU CPOM

CPOM signé : Date d'effet :

Objectifs et/ou engagements prévus au CPOM (réalisation d'un ou des objectifs(s) qui a un impact sur l'EPRD ou sur l'activité):

EPRD 2025

SECTION D'EXPLOITATION

Les recettes : Rappel : Les produits de la tarification correspondent aux produits notifiés.

EHPAD			AUTRES STRUCTURES	
Produits autorisés	Montant	dont forfait dépendance CD	Produits autorisés	
Section hébergement			Produits à la charge de l'utilisateur	
Forfait global dépendance			Produits à la charge du département	
Forfait global soins			Produits à la charge de l'ARS - Forfait soins	
			Produits à la charge de l'ARS - CRETON	
Total	0,00 €		Total	

Autres produits relatifs à l'exploitation, financiers, exceptionnels (groupes 2 et 3)	ERRD 2024 - EPRD 2025			ERRD 2023
	ERRD 2024	EPRD 2025	Ecart 2024-2025	Montant
			0,00 €	

Les dépenses du groupe 1 (dépenses afférentes à l'exploitation courante)

Nature de la dépense	ERRD 2024 - EPRD 2025			ERRD 2023
	ERRD 2024	EPRD 2025	Ecart 2024-2025	Montant
			0,00 €	
			0,00 €	
			0,00 €	
			0,00 €	
			0,00 €	

Feuil1

Prêt Accessibilité : consultez nos recommandations

Paramètres d'affichage 68 %